



## Point d'étape sur les négociations statutaires. **La CGT à l'offensive et constructive pour le respect des engagements envers les personnels**

Montreuil, le 10 mars 2017

Signé en juillet dernier, à l'issue d'une **lutte historique des personnels des SPIP**, le relevé de conclusions prévoyait l'ouverture de négociations statutaires pour la filière insertion probation CPIP et DPIP dès septembre 2016 devant aboutir à une phase de négociations des grilles indiciaires début 2017. Malgré l'insistance de l'intersyndicale insertion probation, ce calendrier est très loin d'avoir été respecté. **Ces travaux n'ont tout simplement pas été ouverts en 2016 et un cadre de négociations au rabais a finalement été proposé par l'administration il y a un mois seulement !** La CGT s'est engagée dans ce processus de « discussions » depuis le 16 février. Mais après 4 rencontres, **nous n'en tirons qu'un seul constat : rien ne sert de subir ce semblant de négociation qui ne fait rien avancer !** Nous parlons bien de « rencontres » car il serait mensonger de parler de réunions de travail, tant la coquille est vide ! **Les documents de travail sont indigents voire inexistant**, l'administration n'a quasiment aucune proposition à soumettre aux organisations syndicales, si ce n'est des sujets, certes importants, mais qui n'ont rien à voir avec la réforme statutaire. Au vu de l'urgence, il est inutile de s'égarer à travailler sur des thématiques qui pourront faire l'objet de discussions après l'échéance des élections !

Dans un autre contexte, la CGT aurait assurément exigé le respect du cadre de négociation initialement prévu. **Toutefois en cette année d'élection présidentielle, la donne est particulière.** L'enjeu est de faire aboutir au plus vite ces revalorisations indiciaires qui correspondent à une application des engagements pris par le Ministre de la Justice et par le Président de la République.

Demain ils ne seront certainement plus là et rien ne nous garantit que leurs successeurs se sentiront liés par des engagements non tenus pendant la mandature...

**Le temps restant s'amenuise et l'urgence est de rendre réelles les promesses statutaires obtenues par les personnels au cours d'une mobilisation historique !**

Conscient de cet écueil, la CGT a élaboré **un argumentaire métier et des propositions de grilles** qui ont été transmises lundi 6 mars 2017 aux différents interlocuteurs de cette négociation : DAP, Ministère, Fonction Publique, ainsi qu'aux autres organisations syndicales. **Afin que chacun puisse se saisir des enjeux statutaires complexes, la CGT vous transmet ses propositions ([l'argumentaire métier cliquer ici](#)) ainsi que [l'analyse du PPCR cliquer ici](#)).** C'est pourquoi, la CGT exige aujourd'hui **un changement de braquet et une accélération du processus.** Un Comité technique Ministériel se tiendra **le 21 avril prochain** et il est indispensable que les textes finaux y soient présentés.

**La CGT appelle l'ensemble des organisations syndicales à rejoindre cette exigence et ne pas perdre du temps à tergiverser sur des détails dans l'intérêt des personnels !**

**A l'image des rassemblements récents à Paris, Rennes et Toulouse, la CGT invite les personnels à rappeler à l'administration que ses promesses doivent être tenues !**